

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 145 (1994)
Heft: 8

Artikel: Les 25 ans du Groupe consultatif forestier de la DDA
Autor: Combe, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-766623>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les 25 ans du Groupe consultatif forestier de la DDA

Par Jean Combe

FDK 972

Vers la fin des années soixante, le Service de la Coopération Technique du Département Politique Fédéral se dotait d'un groupe de travail spécialisé pour les questions forestières. Fondé par les regrettés Ed. Rieben, P. Sartorius et W. Bosshard, il réunissait à l'époque les quelques forestiers suisses qui disposaient d'une expérience pratique dans le tiers monde, susceptible d'être mise en valeur dans le cadre des projets de développement bilatéraux. Le mandat du groupe n'a pas changé durant ses 25 ans d'existence: «Renforcer la position des projets forestiers au sein de la coopération au développement et améliorer leur efficacité par des contacts interdisciplinaires.»

Une à deux fois par année, les services spécialisés de la DDA (Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire) invitaient le groupe à se réunir pour examiner des propositions de projets, des résultats d'évaluations ou des options de collaboration au niveau multilatéral. La composition du groupe permettait aux responsables de la DDA de recueillir des opinions variées, pas nécessairement concordantes. Etaient notamment représentés plusieurs instituts de la section forestière de l'EPFZ, l'Institut de recherches forestières de Birmensdorf, la Direction fédérale des forêts à Berne, Intercoopération, une école intercantonale de gardes forestiers, l'EFAS de Soleure ainsi que des ingénieurs forestiers indépendants.

Bon nombre des 40 projets forestiers suisses actuellement en voie d'exécution ont ainsi une fois ou l'autre fait l'objet d'un examen externe, souvent avec l'appui d'experts venant livrer les principaux éléments de discussion. Une contribution importante du groupe fut sa participation à la rédaction, en 1989, des lignes directrices pour les projets forestiers de la DDA. Mais au fil des ans, il est devenu toujours plus difficile pour la DDA d'intégrer une consultation du Groupe de travail forestier dans son processus de décision. Cette évolution qui met en cause à la fois la forme et le contenu des séances, est liée à plusieurs facteurs:

- les actions pour la sauvegarde des forêts ne se déroulent plus à coup d'interventions policières dans les bois, mais par des actions ciblées auprès des populations rurales, vivant de leurs terres; la coopération traitant de techniques forestières s'est transformée en une coopération recouvrant les domaines forêt-agriculture-environnement; une étroite collaboration entre tous les partenaires de cette filière est donc devenue indispensable;
- la «coopération technique» liée aux transferts de technologies a cédé la place au développement de stratégies, visant à assurer le rendement soutenu de toutes les ressources naturelles renouvelables des pays les plus défavorisés;

- bien que les projets bilatéraux aient augmenté, une proportion croissante des moyens est absorbée par les programmes multilatéraux; ces programmes constituent un complément indispensable aux actions bilatérales, parce qu'ils permettent d'ancrer des options régionales à plus long terme;
- environ les deux tiers des projets forestiers financés par la DDA sont régis par Intercoopération, institution qui s'est spécialisée dans ce domaine; la tendance se renforce d'accompagner tous les projets par des appuis toujours plus spécifiques aux régions et aux domaines d'intervention;
- vingt ans de coopération ont permis dans presque tous les pays de former une pépinière prometteuse de jeunes spécialistes, capables de prendre en main la gestion de leurs propres ressources naturelles; cette évolution réjouissante s'applique également aux consultants et touche plus particulièrement la conception et l'encadrement des projets;
- les «réunions d'experts» appartiennent au passé; l'heure est aux échanges au sein de groupes de travail pluridisciplinaires; ces échanges s'opèrent par des réseaux d'information qui regroupent en priorité les spécialistes concernés.

Le bilan est éloquent: il n'y a pas que les appellations qui ont changé. C'est toute une philosophie d'approche technologique qui est remplacée par des activités de conscientisation des masses, par des mesures de sensibilisation et d'éducation aux problèmes d'environnement globaux. Les énormes défis que nous devons affronter à l'échelle de la planète requièrent la solidarité de tous les gestionnaires de ressources renouvelables. Dans ces conditions, la DDA ne pouvait plus nous inviter à des séances de réflexion, dont les résultats intéressaient des milieux toujours plus variés, plus ouverts. Après 25 ans de bons et loyaux services, le Groupe consultatif forestier de la DDA a donc décidé de se dissoudre lors de sa dernière séance, le 5 novembre 1993.

Une coupe rase?

Mais non...tout au plus une réalisation de la vieille futaie, après que la régénération prometteuse se soit installée sous son couvert...

Car dans l'intervalle, la Conférence de la CNUCED à Rio en 1992 avait provoqué un resserrement entre les offices concernés de l'administration fédérale...du jamais vu! Une nouvelle forme de collaboration se met en place, qui prend en considération les exigences d'une communauté plus large. Le 1er mars 1993, le Conseil fédéral décidait la création d'un Comité interdépartemental Rio (le CI-RIO), comprenant sept groupes de travail:

- forêts,
- diversité biologique,
- protection du système climatique,
- transfert technologique et coopération,
- incitation et internalisation,
- cohérence législative et subventions,
- forum commerce et environnement.

On le constate avec soulagement: les forestiers ont une fois encore réussi à sauvegarder leur niche. Le groupe de travail «Forêts» qui s'est constitué en décembre 1993 sous la direction de l'OFEFP, réunit avec de nouvelles têtes les mêmes institutions qui constituaient jusqu'ici le Groupe consultatif forestier de la DDA. Mais le cercle des

interlocuteurs s'est encore élargi: il inclut des ONG, des représentants de l'économie du bois, une palette plus diversifiée de l'administration fédérale et un membre du groupe de travail «Relations nord-sud» de la Société forestière suisse.

Toutes les conditions sont donc à nouveau réunies pour favoriser les échanges entre forestiers de tous bords; à l'intérieur de la filière et entre les pays. Beaucoup de discussions et de «paperasses», certes, mais aussi des retombées concrètes sur le terrain, notamment auprès des partenaires qui tiennent à prendre au sérieux l'immense espoir que contient notre profession: celui de contribuer au bien-être des populations.

Arrivé au Groupe consultatif de la DDA en 1980, j'ai eu l'honneur de présider à sa destinée de 1982 jusqu'à sa dissolution. Avec W. Hunziker de la DDA qui assurait le secrétariat, nous avons rédigé un rapport final qui retrace la trajectoire de ce groupe et illustre parfaitement les changements survenus entre la «coopération technique» des années soixante et la «coopération au développement» actuelle. Ce rapport peut être obtenu auprès du soussigné, de même qu'une documentation sur le groupe de travail «Forêts» du CI-RIO.

Il est révélateur que le groupe de travail «Relations nord-sud» de la Société forestière suisse, totalement indépendante de l'administration et des agences de développement, ait surmonté ces restructurations. Mais il ne faut pas que cette indépendance la pousse dans l'isolation et l'oubli. Plus que jamais, l'engagement des milieux forestiers suisses et des membres de notre Société pour les grands problèmes du moment est indispensable.